

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
20 juin 2024

PUBLIE LE : 04 JUIL. 2024

Délibération n°240620-11 : Travaux de remplacement des filtres de traitement d'eau des bassins couverts du Dôme – Approbation de la procédure et autorisation de signature du marché

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le quatorze juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 JUIN 2024

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	7 pour le compte administratif (1 abstention) 8 pour les autres délibérations (1 abstention)

OBJET : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FILTRES DE TRAITEMENT D'EAU DES BASSINS COUVERTS DU DÔME – APPROBATION DE LA PROCEDURE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique et notamment l'article R2123-1 1° ;

CONSIDERANT que dans le cadre des opérations d'entretien du Dôme, il apparaît nécessaire de procéder aux travaux de remplacement des filtres de traitement d'eau des bassins couverts ;

CONSIDERANT que les travaux concernent la dépose des filtres à diatomées existants et leur remplacement par des filtres à perlite, les divers travaux hydrauliques et de traitement d'eau afférents, la création d'une ouverture en mur maçonné porteur et la fourniture et pose d'une porte coupe-feu 1h, et la mise en œuvre d'un revêtement en membrane PVC armée dans le BT en béton du bassin olympique ;

CONSIDERANT qu'une procédure de publicité et de mise en concurrence, sous la forme d'un marché à procédure adaptée, a été lancée par le Syndicat concernant un lot unique, pour une durée estimative des travaux de 8 semaines ;

CONSIDERANT que la publicité est intervenue le 30 avril 2024 sur les supports adéquats, pour une date limite de remise des offres fixée au 14 juin 2024 à 12h00 ;

CONSIDERANT qu'au terme de l'ouverture des plis et de l'analyse qui sera mise en œuvre, les offres seront notées et classées conformément aux critères d'analyse du règlement de la consultation ;

CONSIDERANT que le classement final sera présenté à la commission des achats pour avis consultatif ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité (une abstention),**

PREND ACTE du lancement de la procédure PIS24E « Travaux de remplacement des filtres de traitement d'eau des bassins couverts du Dôme », sous la forme d'un marché à procédure adaptée, concernant un lot unique, pour une durée estimative des travaux de 8 semaines.

AUTORISE le Président à signer le marché public afférent avec l'attributaire qui sera sélectionné à l'issue de la procédure d'analyse et de classement des offres à venir, pour un montant global et forfaitaire estimatif de 750 000 euros HT, ainsi que tout document nécessaire à la notification du marché.

Fait à Saint Germain en Laye, le **04 JUIL. 2024**

Transmis en préfecture et affiché le **04 JUIL. 2024**

Emma SADOUN
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal